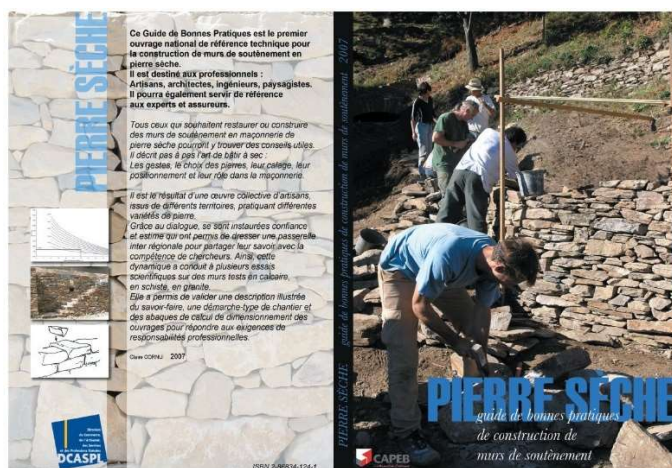




2000 Talus du TGV à Tavel (30) conception Agence Paysages d'Avignon, réalisation SARL Opus Patrimoine (©Claire Cornu)



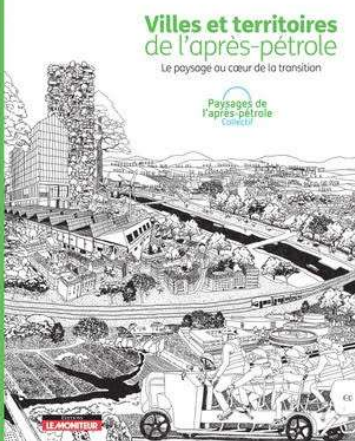
Patrimoine Culturel Immatériel en France



Mars 2008 : publication de Règles e l'Art avec descriptif techniques illustré et abaques de calcul de dimensionnement des profils des ouvrages



2008



2020

Distinctions nationales :

1. Septembre 2010 : **murailleur** distingué comme **métier rare** par le Ministère de la Culture : Patrimoine culturel immatériel de France
2. Décembre 2015 : **murailleur** reconnu comme spécialité de maçon du patrimoine dans la **Liste des métiers d'art** relative à la qualification artisanale et au Répertoire des métiers, par le Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la Ministre de la culture et de la communication et la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Distinctions internationales :

1. 28 Novembre 2018 : **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** Inscrit dans la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité – UNESCO
2. 7 mai 2019 : **La pierre sèche dans le paysage : ancestrale et innovante pour des territoires durables** adoptées par la Xème conférence de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe.

Résumé : La maçonnerie à pierre sèche est un appareillage de moellons de pierre-tout-venant sans aucun mortier ni liant. C'est un choix constructif d'avenir : techniquement performant pour autant qu'il soit correctement mis en œuvre, économiquement pertinent et d'autant plus sur le coût global de l'ouvrage, vecteur de réservoirs écologiques, système de gestion des eaux de ruissellement rapide, emploi local, valorisé et valorisant et non délocalisable, acteur du Développement Durable pour une *Frugalité heureuse et créative*.

Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires

Cette conférence est tout d'abord un voyage en France et dans le monde, ciblé sur les ouvrages : typologies, usages. Pour finir sur la pierre sèche d'aujourd'hui, ses valeurs indéniables pour l'avenir, et ce « combat » mené à partir de 1999 en mobilisant un noyau de convaincus, collectif formalisé en 2012 en *Fédération française des professionnels de la pierre sèche* (FFPPS) sur demande du Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie, mission Filières vertes dans la construction.

A travers le monde, les ouvrages en pierre sèche répondent à des besoins et façonnent les paysages. De multiples initiatives se manifestent en faveur de la conservation de ce patrimoine, vernaculaire et paysager, un bien commun dont les atouts sont prouvés et plébiscités par nombre de régions et pays qui reconnaissent, officiellement et transversalement, ses valeurs environnementales, indispensables à la qualité de notre cadre de vie.

En accompagnement du bâti, des routes, dans l'aménagement du territoire, dans le paysage, ces ouvrages (cabanes, clôtures, rampes, escaliers, ponts, terrasses, enclos, chemins de randonnée, soutènements routiers et autres ouvrages d'art, berges de rivières, perrés...) sont un système ancestral de maçonnerie qui ne relèvent plus seulement du pittoresque. Les caractéristiques de souplesse et de drainage jouent un rôle de prévention des risques naturels : dispositif anti érosif et gestion du ruissellement collinaire. Qui plus est, l'épaisseur, les anfractuosités, le maintien de l'humidité et l'inertie thermique de la pierre créent un écosystème avec un microclimat, où niche la biodiversité : atouts favorables à la déontologie de la culture Bio, rôle fort utile dans les problématiques de maintien de corridors écologiques des trames vertes et bleues.

Désormais, professionnels et territoires d'Europe et du monde, partagent expériences et résultats pour prouver que, plus encore qu'un patrimoine architectural, qu'un patrimoine paysager et qu'un patrimoine culturel immatériel, la pierre sèche agit sur les 3 piliers du développement durable. Pour les métiers du bâtiment et du jardin, cette technique est porteuse de sens, a recours à un matériau naturel, sain (autant pour l'entreprise que pour l'utilisateur), ressource locale ou de réemploi, et valorise le savoir-faire en positionnant l'homme au cœur de l'acte de construire. Pour les agriculteurs, renouer avec ces pratiques c'est contribuer localement à une autre agriculture et entretenir un paysage, lequel est vecteur d'attractivité pour son territoire et d'image pour ses productions (marketing territorial).

La pierre sèche reste un marché de niche, multi niches. Sa revalorisation est le fruit d'une coopération sur plus de 20 ans entre professionnels praticiens, prescripteurs et chercheurs mais également institutions et territoires. Fort de diverses compétences, ce collectif a contribué à rendre sa noblesse et sa modernité à ce savoir-faire oublié. Grâce à sa pugnacité, aujourd'hui en France un diplôme national existe pour qualifier le savoir-faire, la technique possède ses règles écrites avec abaques de calculs de dimensionnement des profils des ouvrages, *murailler* est un savoir-faire valorisé et la pierre sèche est reconnue dans l'écoconstruction comme matériaux premier, géo-sourcé, et pour ses valeurs de développement durable et d'atout de paysage. Et l'aventure continue ! De plus en plus de territoires souhaitent entretenir et réparer leurs ouvrages plutôt que de les remplacer par d'autres techniques et nous manquons de muraillers pour ce faire.

Conditions pour la conférence

Salle obscure pour la projection avec ordinateur et vidéo projecteur (ou bien écran de télévision de taille adaptée au public prévu avec câble de connexion pour ordinateur), rallonge électrique et multiprise, fournis par vos soins. L'état du vidéo-projecteur sera préalablement vérifié et notamment la qualité du rendu couleur (lampes changées si nécessaire) pour bénéficier pleinement de la qualité des photos projetées. L'intervenante s'adapte à tous les publics. Elle répondra aux questions et animera le débat après la projection. Elle se réserve le droit de vendre au profit de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) les Règles de l'Art avec abaques de calculs de dimensionnement des profils d'ouvrages, utile pour prescrire, utile pour établir un devis, utile pour comprendre le système constructif : « *Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche* ».

L'intervenante est bénévole. Frais de transport depuis Avignon et frais de séjour à la charge du demandeur, pour tout voyage long, veuillez bien prendre en charge 2 nuits : une arrivée la veille et un départ le lendemain. Forfait conférence payé à l'ordre de l'association. Devis sur demande.

Profil de l'intervenante

Si partout en France, diverses associations militaient pour sensibiliser le grand public à ce patrimoine vernaculaire identitaire, à partir de 2000, au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse (84) mon rôle fut de l'inscrire en complément : construire une démarche de certification de la technique et de qualification du savoir-faire afin d'apporter aux donneurs d'ordres, leurs prescripteurs, leurs assureurs, des outils certifiés ainsi qu'une reconnaissance du savoir-faire pour ouvrir un marché et, qu'ainsi, en ajoutant cette compétence de muraille au panel de leur savoir-faire, les entreprises artisanales contribuent au développement durable de leur territoire et à la décarbonation de la construction. (Suite page 4)



**Claire
CORNÜ**

Diplômes :

- ♦ Architecte, diplômée par le gouvernement (DPLG) 1985, Ecole d'architecture de Marseille-Luminy
- ♦ Urbaniste, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) 1987, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Aix en Provence

Certificats : Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSAM)

- ♦ Qualité Environnementale du projet architectural et urbain, 2008 avec EnviroBAT Méditerranée- ADEME
- ♦ Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU), 2009, ADEME -.

Publications :

- ♦ Rapport Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, 2017 : *La pierre sèche dans le paysage : ancestrale et innovante pour des territoires durables* qui a fait l'objet d'un mémento adopté en 2019.
- ♦ Rapport DATAR, Ministère de l'artisanat, Région PACA, 2006 : *Pierre sèche : état des lieux et perspectives pour les professionnels*
- ♦ Livre : Co-auteur de "Villes et territoires de l'après-pétrole, le paysage au cœur de la transition" collectif PAP aux Editions Le Moniteur, 2020
- ♦ Livre : Co-auteur de « Pierre Sèche », aux Editions Bec en l'Air, 2008
- ♦ Nombreux articles dont : « Gestion des excès et la rareté de l'eau, des solutions locales vers un ajustement entre ressources et climats : La pierre sèche, une pratique ancestrale résiliente » ; « La pierre sèche : une contribution au développement durable des territoires » ; « De la recherche appliquée à la reconnaissance internationale » Monumental ; « Les matériaux de réemploi » MPF, "Pierre sèche, plusieurs vies", « Patrimoine et paysages en tant que valeurs humaines », « Pierre sèche, la tradition au service des terroirs durables », "Vigne et pierre sèche"...
- ♦ Fiches pratiques : biodiversité, ruissellement, commande publique

Réseaux :

- ♦ **MPF Maisons Paysannes de France**, Administratrice
- ♦ **PAP Collectif** paysages de l'après pétrole, Administratrice
- ♦ **ICOMOS International Council on Monuments and Sites**
- ♦ **FFPPS Fédération française des professionnels de la pierre sèche**, co-fondatrice
- ♦ **SPS Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour l'étude de la Pierre Sèche**

Références pierre sèche :

1983 : Relevés de bergeries au 1/50^{ème} en montagne de Lure (pays de Jean Giono) pour l'APARE (chantiers de jeunes bénévoles internationaux) en vue d'une exposition et d'un livre.

Depuis 2000: En identifiant puis en mobilisant et reliant les artisans aux chercheurs, création d'un réseau pluridisciplinaire et transrégional qui a produit :

Un argumentaire qui démontre la pertinence économique et écologique de ces ouvrages,

Les Règles de l'Art pour bâtir la pierre à sec avec abaques de calcul de dimensionnement, avec le soutien de la Direction de l'artisanat (DECASPL),

Un certificat national de qualification du savoir-faire,

Un module de formation théorique pour les prescripteurs (architectes, ingénieurs, techniciens cadres des collectivités, paysagistes-concepteurs...)

Un module de sensibilisation pour les viticulteurs,

Assuré en solo:

plus de 150 communications, en France et dans 8 pays : 3 symposiums internationaux ICOMOS (UNESCO 2011, Florence 2014, Marrakech 2019)/ 7 séminaires de programmes européens: REPPIS (Luberon, Provence 1998), PROTERRA (Balagne, Corse 2001), Carrefour européen de la pierre sèche (Monts de Vaucluse, Provence 2003), REVPAR (Alta Rocca, Corse 2003), REPS (Gotland, Suède 2005), TERRISC (Majorque, Baléares 2006), la pierre sèche dans la Grande région (Ortho, Belgique 2016) / 8 congrès internationaux pour la pierre sèche: Visp, Suisse 2002; Montalbàn, Espagne 2006; Ambleside, Lake District Angleterre 2010; Ogliastro, Sardaigne 2012; El Jadida, Maroc 2014; Céphalonie, Grèce 2016; Ciutadella de Menorca, Baléares, Espagne 2018, Konavle Croatie 2021 / 3 programmes euro méditerranéens : SAVOIRS (Tinos, Grèce 2003), REHABIMED (Barcelone, 2007), UNISCAPE (Las Palmas Canaries 2018), Académie des arts traditionnels de la Fondation Hassan II (Casablanca 2019).

introduit la pierre comme matériau premier géo sourcé dans le Groupe de travail national *Filières locales pour la construction durable* du Réseau Rural Français en 2011.

fait inscrire par le Ministère de la Culture *murailler* comme métier rare en 2010, puis fait valider le principe d'une candidature transnationale UNESCO au Patrimoine culturel immatériel en 2011, candidature déposée par Chypre en 2017 qui rassemblait 8 pays Chypre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Slovaquie, Suisse: *l'Art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques* inscrit sur la Liste représentative PCI en 2018. Autriche, Luxembourg et Irlande vont bientôt s'agréger.

fait inscrire par le Ministère de l'Ecologie, développement durable et énergie la pierre sèche dans les filières vertes pour la construction durable en 2012, fait ajouter « murailler » comme spécialité de maçon du patrimoine dans le Répertoire national des métiers d'art en 2015,

co-organisé :

des rencontres régionales depuis 2006: Felletin(23), Joinville (52), Champeix (63), Tournus & Davayé (71), Pioggiola (2B), Ungersheim (68), Taurinya (66)

des formations pour prescripteurs depuis 2013: EnviroBat Méditerranée à Pierrevet (04), Fédération française du paysage à Marseille (13), Fédération nationale des conseils architecture urbanisme environnement (FNCAUE) et CAUE 63 à Clermont-Ferrand (63) et Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FNPNR) et PNR des Baronnies à Villeperdrix (26), DREAL et CNFPT Corse à Ajaccio (2A).

Champs de compétences :

Depuis 1987, œuvre dans le milieu du bâti ancien et ses savoir-faire : Ecole d'Avignon (Centre international d'études et de formation aux techniques du bâti ancien), PACT-ARIM 84 puis Chambre de métiers et de l'artisanat du Gard (30) (chargée d'études et d'opération de revitalisation des centres anciens, OPAH, opérations façades et devantures).

Entre 1995 et 2021, a positionné l'Artisanat dans les questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire mais également de développement local pour les métiers d'art et métiers du patrimoine au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Sud (PACA) – Délégation de Vaucluse

